

Québec français



Les programmes de perfectionnement (P.P.M.F.)

Monique Lebrun and Dominique Cardin

Number 80, Winter 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44755ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lebrun, M. & Cardin, D. (1991). Les programmes de perfectionnement (P.P.M.F.). *Québec français*, (80), 30–31.

Les programmes de perfectionnement (P.P.M.F.)

Monique **LEBRUN**
et Dominique **CARDIN**

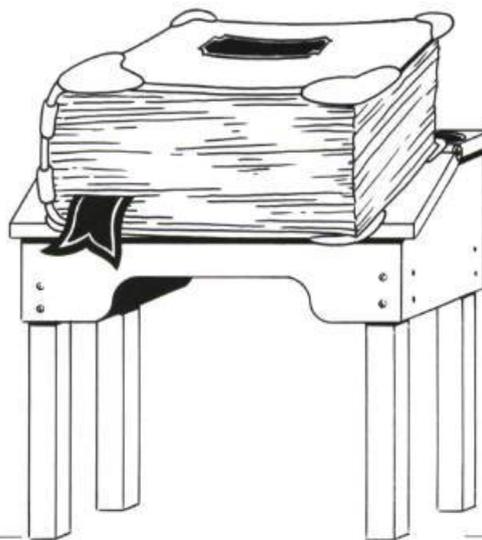
C'est en 1973 que les universités québécoises ont entrepris de structurer sous forme de programme le perfectionnement des maîtres de français. Jusqu'alors, ces derniers suivaient des cours à la pièce ou, pour les plus courageux, poursuivaient carrément une formation de type uniquement disciplinaire dans les facultés de lettres. Jusqu'en 1978, on aura, dans quelques universités des programmes « permafra » (perfectionnement des maîtres en français) issus de Plan D.E.L. (développement de l'enseignement des langues). Mis sur pied afin de rendre les enseignants aptes à enseigner le programme-cadre de français de 1969, ce programme a aidé à préciser les objectifs de l'enseignement du français pour chaque année des niveaux primaire et secondaire.

En 1976, à l'aube d'une nouvelle réforme des programmes de français (amorcée en 1977, à l'aide de documents provisoires, mais rendue effective en 1979), toutes les universités québécoises ont offert aux enseignants des P.P.M.F. ou programmes de perfectionnement en français de trente crédits

chacun. Ces derniers étaient agencés selon les spécialités locales : dans certains cas, puisque les littéraires dominaient, on retrouvait dans la grille de cours la didactique du discours littéraire, dans d'autres, en raison de la prise de charge du programme par des linguistes, on faisait uniquement de la didactique de la lecture, de l'écriture et de l'oral.

Les objectifs de ces programmes étaient (et sont toujours, d'ailleurs, bien que certaines universités n'offrent plus ce genre de perfectionnement) de répondre aux besoins des enseignants en tenant compte de leur formation antérieure et de leur situation professionnelle. En fait, les didacticiens universitaires travaillent toujours avec les enseignants en exercice à renouveler la pratique pédagogique en concevant et appliquant des stratégies variées répondant à des objectifs spécifiques, ces derniers étant surtout issus des programmes en vigueur. La linguistique, la psycholinguistique et les théories sur les discours littéraires ou non y occupent une place importante, de même que certaines techniques (animation, audio-visuel, recours à l'ordinateur, mesure et évaluation).

La formule des P.P.M.F. a toujours été souple et non doctrinaire, réajustable en fonction des besoins et des ressources locales. Jusqu'en 1981, on n'y a admis que des enseignants réguliers ; des directeurs d'école, des suppléants, des jardinières d'enfants et des orthopédagogues sont venus enrichir les groupes à partir de 1981. Ces programmes ont suscité des éditions de matériel didactique dans toutes les universités et encouragé, jusqu'en 1987, date à laquelle elle est disparue, la parution d'une revue, *Liaisons*, organe du P.P.M.F. primaire de l'Université de Montréal, devenu, au bout de quelques années, la revue du réseau des P.P.M.F. primaire et secondaire. L'influence des P.P.M.F. sur la motivation des maîtres à enseigner un français de qualité et à varier leurs stratégies reste encore déterminante, bien que difficile



*La formation
des Maîtres*

à mesurer. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont facilité l'implantation des programmes ministériels de français en 1979. Il ne faudrait cependant pas en conclure par là qu'il convient de revitaliser ce type de perfectionnement chaque fois qu'une réforme de programme se profile à l'horizon. La dynamique, à mon avis, jouerait plutôt en sens inverse : c'est en sondant, dans le cadre d'un cours de P.P.M.F., un programme qu'on en découvrirait les éventuelles imperfections et qu'on requerrait des réajustements de la part du ministère.

Témoignage d'une enseignante

Le témoignage que je livre aujourd'hui relate une expérience déjà vécue il y a onze ans. C'est en effet en 1979 que j'ai amorcé un perfectionnement en français par le biais du P.P.M.F. J'étais alors enseignante au primaire. De fait, je n'enseignais que depuis deux ans, ayant terminé ma formation à l'université en 1977. Un groupe d'enseignantes du milieu avaient alors organisé ce perfectionnement à la Commission scolaire où je travaillais. Nous entendions vaguement parler d'un nouveau programme de français dont l'application deviendrait obligatoire sous peu. Ce perfectionnement me semblait alors l'occasion rêvée d'être informée de ce programme dont je n'avais pas réellement exploré l'essence lors de ma formation universitaire.

Ce mode de perfectionnement me semblait particulièrement alléchant du fait qu'il était offert dans mon milieu de travail, selon un horaire très souple (de 16h à 20h, un soir par semaine) et qu'il me semblait essentiellement orienté vers la pratique.

Le groupe se constituait alors uniquement d'enseignantes de la Commission scolaire regroupées dans trois écoles. Inutile de s'étendre sur l'effet dynamisant que pouvait avoir un tel perfectionnement dans un milieu aussi restreint.

Les premières rencontres furent consacrées à la recension des besoins ressentis dans le milieu. À la suite de l'établissement de ce profil, il fut relativement facile de faire un choix de cours qui puisse efficacement répondre à ces attentes.

Les cours qui nous furent alors offerts couvraient des domaines bien spécifiques de l'enseignement du français et étaient caractérisés par une forte propension à correspondre étroitement à notre réalité de tous les jours. Les sujets abordés lors des cours se prêtaient à des expérimentations pertinentes en classe. Un suivi permanent de ces expérimentations nous amenait à objectiver nos pratiques d'application et à réaliser l'efficacité de ce nouveau programme qui préconisait avant tout l'approche communicative, concept relativement nouveau pour l'ensemble des participantes.

Les personnes-ressources qui nous animaient alors me laissent un souvenir de compétence indiscutable et une impression de dynamisme revitalisant. Elles étaient fort bien informées, intéressées à actualiser les prémisses énoncées dans le nouveau programme et fort disponibles à nous assister dans nos expérimentations. Personnellement, je dois avouer que ces intervenants ont représenté à mes yeux des personnes dont j'avais intérêt à suivre l'évolution dans le monde de l'enseignement du français.

Mon enseignement fut profondément modifié par ce passage au P.P.M.F. Durant les sept années qui suivirent ce perfectionnement, je défendais inconditionnellement les principes du nouveau programme de français et voyais chez les élèves les avantages d'une approche communicative où l'application du code devient une conviction qu'il convient d'exprimer sa pensée dans un langage connu de tous. Après cette période d'enseignement, je suis devenue conseillère pédagogique en français, récemment sollicitée par des enseignantes du primaire à for-

mer dans la Commission scolaire un groupe intéressé à amorcer un programme de perfectionnement en français. Ce que je fis avec beaucoup d'empressement ! ●